



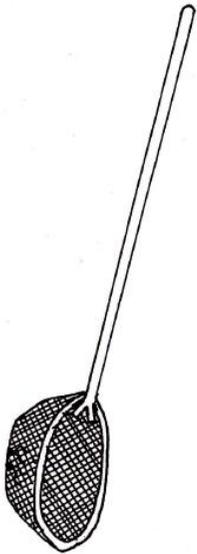
Pousseux

Filet en forme de demi-cercle monté sur un manche, pour la pêche aux crevettes et aux salicoques.

Il est composé d'une barre de bois qui porte sur le fond sablonneux ou rocheux, et d'un arc de cercle en bois souple, sur lequel est fixée la poche de filet.

Le pêcheur tient le manche du *pousseux* pour « pousser » parallèlement à la vague.

A Sotteville, où il y a beaucoup de rochers, on *tape* les roches avec le *pousseux* pour faire sauter les crevettes dans le filet.



Savenets

Filets en forme d'épuisettes ovales montées sur un manche, que l'on glisse sous les rochers, quand ils possèdent des anfractuosités à leur base.

Le fond du filet est lesté de plombs pour éviter la flottaison, et il est muni de petites ficelles servant à fixer un appât - généralement un demi crabe - pour *hâquer* (ou appâter) les salicoques.

Cette pêche, typiquement sottevillaise à cause de la configuration du rivage, nécessite une certaine patience, ainsi qu'une bonne connaissance du rivage.

Vous remarquerez les bandes colorées collées au manche. Elles servaient aux pêcheurs à reconnaître leurs savenets parmi ceux des autres pêcheurs.



Balances, ou caudières

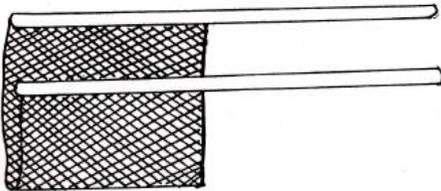
Filets en forme d'épuisettes rondes, lestées de plombs et munies de ficelles servant à attacher un appât.

Elles sont attachées par trois cordes, qui se réunissent en une seule. A l'extrémité de cette corde, se trouve un flotteur.

Pour pêcher aux balances, il faut se mouiller à mi-corps.

On dépose les filets entre les rochers, à l'aide d'une perche munie d'un crochet pour saisir la corde et attraper la balance.

Les flotteurs servent de repère, et on vient relever les balances de la même manière au bout de quelques minutes.



Fouène

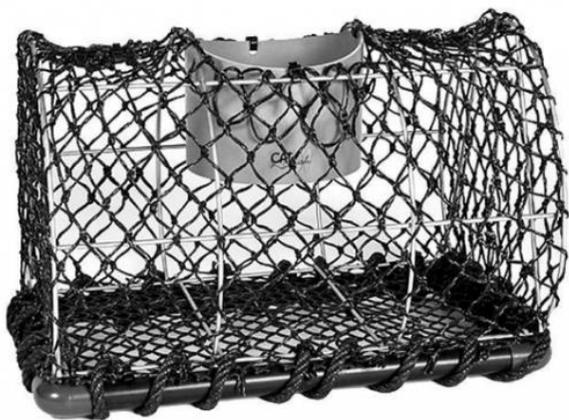
Filet rectangulaire, monté sur deux courts manches en bois.

Pour pêcher au *fouène*, on retourne un rocher d'une main, et de l'autre et on glisse prestement le *fouène* dessous, en tenant les manches croisés.

Ensuite, on prend soin de bien replacer la roche pour ne pas perturber l'écosystème.

Ou bien, à Veules-les-roses, on promène le *fouène*, un manche dans chaque main, dans les *riots*, sortes de longues entailles dans les roches plates.

Cette forme de pêche est pratiquée à Saint-Valery-en-Caux et à Veules, à cause de la configuration du rivage.



Casier

Filet à grosses mailles, en forme de coffre, monté sur une armature en bois.

Il sert à attraper divers crustacés : crabes, étrilles, tourteaux, parfois homards, attirés par l'appât – une tête de poisson - que le pêcheur pose sur une corde tendue dans la largeur de casier.

Les crustacés pénètrent dans le casier par un ou deux *argoulets*, ouvertures circulaires qui les conduisent à l'intérieur du filet, et fonctionnent comme un piège.

Pour récupérer son butin, le pêcheur passe la main par la *porte*, autre ouverture ménagée dans le flanc du casier et découpée dans le filet.

Pour éviter que le casier se trouve emporté par le courant, on le leste de pierres.

Cette pêche nécessite une certaine disponibilité : on doit, à chaque marée, soit deux fois par jour, aller relever le casier et le remettre en place.

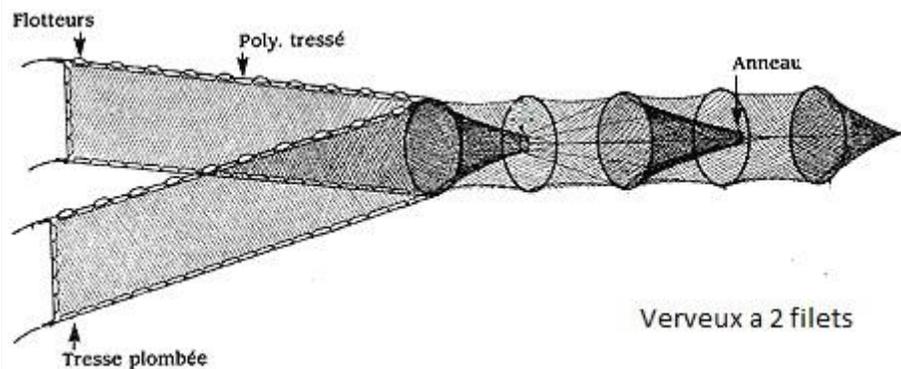


Ciré et bottes

Ils sont indispensables à la mi- saison, ou en cas de temps pluvieux.

Ils protègent le pêcheur de l'eau et du vent.

A Sotteville, il est impensable de pêcher sans bottes, à cause des rochers, parfois coupants et glissants.



Verveux

Grande nasse en forme d'entonnoir que le pêcheur pose sur le rivage, au moment des grandes marées, pour pêcher du poisson.

Elle est formée de trois cercles en bois souple (châtaignier ou noisetier), sur lesquels est tendu un filet.

A l'avant du verveux, le filet est disposé de façon à former un goulet pour permettre l'entrée des poissons.

A l'arrière, il est ficelé pour constituer une sorte de bouchon.

La nasse est munie de chaque côté d'ailes, ou *caches*, qui permettent de rabattre et de diriger le poisson vers le goulet.

On tend le verveux à marée basse, en orientant l'ouverture face à la terre. La mer le recouvre à marée haute, et le courant de la marée descendante conduit le poisson vers l'ouverture.

A l'arrière et à l'avant, le verveux est fixé par une corde que l'on *hoque* à un piquet de bois ou de fer.

Pour empêcher les ailes de traîner, elles sont munies de flotteurs à leur partie supérieure, et on les *perre* à la base, c'est-à-dire qu'on les coince avec des pierres. L'emplacement du verveux est d'ailleurs appelé *perrière*.

Enfin, un *bassouin*, pierre attachée à un filet au milieu de la partie supérieure des ailes, empêche ces dernières de naviguer en tous sens.

A marée basse, le pêcheur vient *paumer le verveux*, c'est-à-dire récolter le produit de sa pêche. Comme le casier, le verveux nécessite deux visites par jour, une à chaque marée.



Hotte

C'est un panier profond, en osier ou autrefois en bois souple tressé, que le pêcheur attache sur son dos à l'aide d'une large bretelle.

Elle sert à recueillir le produit de la pêche.

Pour la bonne conservation des crevettes, on dépose au fond un lit de varech.



Crochet (ou perche)

Le pêcheur utilise un crochet quand il va à *la rocaille*.

Muni d'un manche, cet instrument permet de faire sortir,

ou *déhouler* le tourteau récalcitrant, bien enfoncé dans la *houle*, c'est-à-dire l'anfractuosité du rocher où il s'est réfugié.

Cet objet peut aussi servir à poser les balances.



Waders

Ces vêtements (de l'anglais *to wade* : marcher dans l'eau) fait partie de l'équipement récent du pêcheur.

C'est une combinaison en caoutchouc épais montant au-dessus de la taille et munie de bretelles qui permet surtout de pêcher sans se mouiller.



Filet

Utilisé pour piéger les mulets, les bars...

Installé à plat à marée basse, les flotteurs le faisaient remonter à la verticale.

Le pêcheur revenait chercher sa pêche après le passage de la marée.